

*L'Ambassadeur de Suisse à Pékin, A. Natural,  
au Directeur de la Direction administrative du Département politique, A. Janner<sup>1</sup>*

#### RAPPORT DE FIN DE MISSION

Pékin, 24 juin 1975

À mon arrivée en 1972, la Suisse était politiquement bien vue, mais par l'effet de la Révolution culturelle, les relations bilatérales sino-suisse, comme d'ailleurs celles des autres pays avec la Chine, étaient réduites à quelques manifestations protocolaires: le 1<sup>er</sup> août en ce qui nous concerne. Mon arrivée coïncida plus ou moins avec une période d'ouverture économique et culturelle<sup>2</sup>.

La Chine qui s'ouvrait alors a d'abord valu l'honneur à la Suisse, avec le violoncelliste Henri Honegger, du premier concert de musique classique depuis 1965. Malheureusement cette ouverture ne s'est pas poursuivie et si quelques orchestres symphoniques (Londres, Vienne et Philadelphie) ont pu se produire en 1972–73, la campagne liée à la critique du film «La Chine» d'Antonioni et de la musique sans titre ont refermé précipitamment les portes qui venaient de s'ouvrir dès le début de 1974. Aujourd'hui nos échanges culturels ne consistent qu'en un échange d'étudiants instauré pour l'année universitaire 1974–75.

Du côté des échanges économiques, les contacts se sont développés. Ils ont permis d'assister avec l'exposition de l'industrie suisse de Pékin (SITEX) en été 1974<sup>3</sup>, à un nouveau démarrage.

---

1. *Rapport*: CH-BAR#E2001E-01#1987/78#2319\* (B.15.21). *Rédigé par A. Natural et F. Pianca. Copie à H. Langenbacher, A. Natural et à la Direction politique du Département politique. Visé par L. Meier, A. Janner, A. Glesti et P. Burdet.*

2. Cf. *DDS*, vol. 25, doc. 121, dodis.ch/35750.

3. Cf. *doc. 137*, dodis.ch/37700.



Sur le plan politique, une ouverture n'aurait été possible qu'au prix d'une prise de position pro-chinoise dans le différend sino-soviétique. Un petit pays comme la Suisse, éloigné de la Chine, n'aurait pu s'engager bien loin sur cette voie, en raison aussi des différences fondamentales de nos doctrines et de nos conceptions de la vie.

Cela étant dit, je crois pouvoir affirmer que, si la Suisse n'a pas de place particulière en Chine, elle est parmi les pays «capitalistes» l'un de ceux que l'on traite le mieux<sup>4</sup>. La Chine apprécie en effet notre volonté de défense et notre neutralité. Dans le contexte récent de la visite du président Marcos à Pékin le Vice-Premier Ministre Teng Hsiao-ping rappelait le 7 juin le prix qu'on attache à Pékin à la neutralité: «La position positive des pays de l'Asie du Sud-Est consistant à créer dans cette partie du monde une Zone de paix et de neutralité et de se débarrasser de l'intervention et de la rivalité des superpuissances bénéficie d'un large soutien sur le plan international». En plus de notre neutralité et de notre volonté de défense et de notre neutralité, la Chine apprécie chez nous certaines qualités de sérieux, que ses cadres et ses citoyens ont pu voir appliquées précisément à l'exposition de l'industrie suisse à Pékin (SITEX) en 1974.

Certes, à ces lumières s'opposent des ombres. Autant l'Ambassade de Chine à Berne que M. Chi Peng-fei, lors de la visite de M. Graber à Pékin en août 1974, nous ont mis en garde sur les conséquences que pourraient subir nos relations du fait de l'activité des réfugiés tibétains en Suisse<sup>5</sup>. Mais la visite dans notre pays du Dalai Lama en 1973<sup>6</sup> n'a jamais donné lieu à la moindre critique de la part de nos interlocuteurs.

La liste des nombreuses visites de la période 1972–1975 permet d'ailleurs de se faire une idée du développement de nos relations:

Printemps 1972: visite de M. Henri Schmitt, Conseiller d'État de Genève<sup>7</sup>.

Juin 1972: visite de M. Werner Guldimann, Directeur de l'Office fédéral de l'air. Début des négociations sur un accord aérien<sup>8</sup>.

Été 1972: visite d'un groupe de parlementaires présidé par M. Walter Renschler<sup>9</sup>.

Septembre 1972: visite d'un groupe de journalistes présidé par M. Georges Duplain, de l'ATS, accompagné de M. Erni, Chef du Service d'information et presse<sup>10</sup>.

Automne 1972: visite de l'architecte Werner Blaser et concert du violoncelliste Henri Honegger<sup>11</sup>.

4. Cf. *les lettres de A. Natural à E. Thalmann du 3 janvier 1973*, dodis.ch/37712 et *du 20 mai 1975*, dodis.ch/37729. *Pour une analyse différée, cf. doc. 178*, dodis.ch/37717.

5. Cf. *le procès-verbal de P.-Y. Simonin et F. Pianca du 5 septembre 1974*, dodis.ch/37706, pp. 35 s. 6. Cf. *doc. 41*, dodis.ch/37698.

7. Cf. *doss. CH-BAR#E2200.174#1985/195#10\** (101.0).

8. Cf. *la photographie de juin 1972*, dodis.ch/40495 et *le rapport de E. Aebi du 4 juillet 1972*, dodis.ch/35859.

9. Cf. *doss. comme note 7. Sur la visite de W. Renschler en Chine en été 1974, cf. le rapport politique N° 41 de A. Natural au Département politique du 31 juillet 1974*, dodis.ch/37727.

10. Cf. *les photographies du 7 octobre 1972*, dodis.ch/40496 et *doss. CH-BAR#E2001E-01#1982/58#97\** (A.15.41.33.11).

11. Cf. *doss. CH-BAR#E2200.174#1988/78#182\** (643.31) et *CH-BAR#E2200.174#1988/78#183\** (643.40).

Printemps 1973: visite de M. Max Petitpierre, ancien Conseiller fédéral<sup>12</sup>.

Début de l'été 1973: visite de M. Willy Spühler, ancien Conseiller fédéral<sup>13</sup>.

Automne 1973: visite de l'Ambassadeur Raymond Probst, de la Division du commerce<sup>14</sup>.

Automne 1973: visite de M. Raymond Schneider, Directeur de l'Institut suisse de météorologie<sup>15</sup>.

Automne 1973: visite d'une délégation de l'OSEC<sup>16</sup>.

Août 1974: visite de M. Pierre Graber, Chef du Département politique fédéral, à l'occasion de la SITEX<sup>17</sup>.

Août 1974: visite d'une délégation économique présidée par M. Gérard Bauer, à l'occasion de la SITEX.

Septembre 1974: visite d'une délégation des télécommunications suisses présidée par M. Fritz Locher.

Octobre 1974: visite d'une délégation des postes suisses présidée par M. Heinz Gubler.

Octobre 1974: visite d'une délégation du Comptoir Suisse de Lausanne<sup>18</sup>.

Janvier 1975: visite d'une délégation de Swissair préparant l'ouverture de la ligne Zurich-Pékin, présidée par M. Adolf Gehriger<sup>19</sup>.

Avril 1975: visite d'une délégation présidée par le Conseiller fédéral Willy Ritschard lors du vol inaugural de Swissair Zurich-Pékin<sup>20</sup>.

Avril 1975: visite d'une délégation de médecins suisses présidée par M. Ulrich Frey, Directeur du Service fédéral de l'hygiène publique<sup>21</sup>.

Mai 1975: visite d'une délégation du Vorort, dirigée par son président M. Etienne Junod<sup>22</sup>.

Juin 1975: visite d'une délégation technique horlogère présidée par M. Jean-Claude Beuchat et M. Serge Balmer.

Parallèlement, quelques délégations chinoises se sont rendues en Suisse pendant la période 1972–1975; notamment une délégation de la CAAC pour

12. Cf. *la photographie du 9 mai 1973*, dodis.ch/40497 et *la lettre de A. Natural à P. Graber du 16 mai 1973*, dodis.ch/37713. *Sur la proposition d'une visite de M. Petitpierre en Chine*, cf. *DDS*, vol. 23, doc. 167, dodis.ch/30917, en particulier notes 3 et 4.

13. Cf. *les photographies du 20 juin 1973*, dodis.ch/40498; *le procès-verbal du 20 juin 1973*, dodis.ch/37714 et *la notice de N. Meienberger du 22 juin 1973*, dodis.ch/37715.

14. Cf. *le rapport de R. Probst d'octobre 1973*, dodis.ch/37716.

15. Cf. *le rapport de R. Schneider*, CH-BAR#E3370B#1991/3#296\* (10.70.050.b).

16. Cf. *le rapport de H. J. Halbheer du 24 septembre 1973 et la lettre de A. Natural à P. R. Jolles du 28 novembre 1973*, CH-BAR#E7110#1984/70#1761\* (877.3).

17. Cf. *doc. 137*, dodis.ch/37700.

18. *Sur la participation de la Chine au Comptoir Suisse*, cf. *doc. 157*, dodis.ch/37693.

19. Cf. *doss. CH-BAR#E2003A#1988/15#1236\** (o.652.21) vol. 557.

20. Cf. *la lettre de A. Natural à E. Thalmann du 14 avril 1975*, dodis.ch/37728 et *doss. CH-BAR#E2200.174#1988/78#151\** (573.1).

21. Cf. *le rapport de U. Frey de septembre 1975*, CH-BAR#E3300C#1996/293#247\* (10.-4008).

22. Cf. *les photographies de mai 1975*, dodis.ch/40503; *la lettre de A. Natural à P. R. Jolles du 22 mai 1975*; *la lettre de B. Wehrli et P. Hutzli à P. Graber du 4 août 1975 et le rapport Vororts-delegation in die Volksrepublik China 11.–24. Mai 1975*, CH-BAR#E2001E-01#1987/78#2349\* (C.41.111.0).

signer l'accord aérien<sup>23</sup>, une délégation économique présidée par M. Wang Yao-ting<sup>24</sup>, Président du Comité chinois pour le développement du commerce international, une délégation scientifique, une délégation de médecins<sup>25</sup>, une délégation invitée par Swissair pour son vol inaugural Pékin-Zurich<sup>26</sup>.

2. *Les relations de l'Ambassade et de la colonie*, par la nature même des colonies sous régime communiste, sont réduites à leur plus simple expression. La colonie se compose de deux vieilles dames<sup>27</sup>, mariées à des Chinois, qui sont considérées comme chinoises par les autorités chinoises, des six étudiants<sup>28</sup> de l'échange 1974–75 et depuis quelques semaines du représentant de Swissair et de son collaborateur<sup>29</sup>, de même que de lecteurs d'allemand à Pékin et à Canton, et d'un lecteur de français à Sian<sup>30</sup>. Ma femme<sup>31</sup> invitait régulièrement les dames suisse de Pékin à se rencontrer le mardi matin à l'Ambassade autour d'une tasse de café.

3. *Les hommes politiques* et les chefs de service qu'il nous est donné de rencontrer à Pékin sont généralement extrêmement évasifs et les conversations plus ou moins précises que l'on peut avoir avec eux ne concernent que le temps qu'il fait dans nos pays respectifs et à la rigueur, chez les plus paillardes, les mérites de la cuisine chinoise. Cela ne va pas très loin et constitue intellectuellement une des grandes humiliations du séjour à Pékin. Cela étant dit, j'ajouterai qu'il y a quelques exceptions:

Un homme comme Chiao Kuan-hua, le nouveau Ministre des Affaires étrangères, ne sait être que rayonnant et je ne connais pas de collègue qui n'ait pas eu toujours intérêt à le voir exposer, avec beaucoup de charme, même les positions les plus figées de la politique étrangère chinoise. Chiao est d'ailleurs un grand ami de la Suisse, le pays étranger où il y a le plus longtemps séjourné (lors des Conférences de Genève sur le Vietnam en 1954<sup>32</sup> et sur le Laos en 1961<sup>33</sup>).

Au Ministère des Affaires étrangères, M. Hsü Wei-chin, Directeur-adjoint au Département de l'Europe occidentale, qui a vécu 10 ans en Suisse (1950–1960) et qui semble garder un bon souvenir de notre pays, est toujours un interlocuteur attentif et bienveillant. Le Directeur en titre, M. Wang Tung est malade depuis une année. Sa conversation aussi était très valable.

23. Accord entre le Conseil fédéral suisse et le Gouvernement de la République populaire de Chine relatif aux transports aériens civils du 12 novembre 1973, RO, 1975, S. 567–579. Pour les négociations, cf. *doss. comme note 19*.

24. Cf. *doc. 137*, dodis.ch/37700, en particulier *note 16*.

25. Pour les relations scientifiques, cf. la notice de E. Schurtenberger du 21 juillet 1972, dodis.ch/35906 et *doss. CH-BAR#E3370B#1991/3#307\** (10.70.050.b) et *CH-BAR#E3370B#1991/3#309\** (10.70.050.b).

26. Cf. la lettre de A. Natural à E. Thalmann du 20 mai 1975, dodis.ch/37729 et la photographie du 29 avril 1975, dodis.ch/40504.

27. O. Li-Rüesch et D. Wang-Brandenberger.

28. Cf. *doss. CH-BAR#E3370B#1991/3#296\** (10.70.050.b).

29. R. Pasquier et M. Schmid.

30. Pour les enseignantes suisses en Chine, cf. la lettre de H. Keller à P. Micheli du 7 décembre 1965, dodis.ch/30962.

31. S. Natural.

32. Cf. *DDS, vol. 19, doc. 93*, dodis.ch/9435 et *doc. 110*, dodis.ch/8175.

33. Cf. *DDS, vol. 22, doc. 93*, dodis.ch/18880.

Le *corps diplomatique*, la seule société que l'on rencontre librement en Chine, est en revanche toujours de très haute qualité. Vu l'importance politique grandissante de la Chine, de nombreux pays envoient à Pékin leurs meilleurs diplomates. Un diplomate peu intéressant ou peu intéressé serait d'ailleurs amené par la force des choses à suivre les manifestations de la politique chinoise et à devenir pour les autres une source utile d'information ou d'appréciation.

Les nombreux journalistes de Pékin sont également des interlocuteurs valables, mais ils ne peuvent pas toujours avoir dans leurs écrits la liberté d'allure dont jouissent les diplomates qui correspondent avec leurs ministères.

4. *Les clubs* n'existent plus en Chine.

5. *La vie à Pékin* tend à se dérouler de plus en plus dans les deux ghettos diplomatiques de la ville. Les autorités chinoises ont créé pour nous non seulement des ambassades<sup>34</sup> et des appartements de service, mais des magasins de tous genres, qui vont du grand magasin aux salons de coiffure et à la teinturerie. Il sera possible prochainement, je pense, de vivre trois ans à Pékin, en arrivant à ne pas voir plus que les quelques Chinois qui sont à notre service. La vie culturelle, dont on pourrait penser qu'elle nous replonge bénéfiquement dans la grande tradition chinoise, ne consiste plus qu'en quelques œuvres «révolutionnaires modernes». Ces œuvres ne sont d'ailleurs pas visibles au bon contact des masses révolutionnaires chinoises, mais toujours présentées devant des parterres de diplomates et d'étrangers. C'est là aussi la conception chapeonnant le ghetto. Il vaut peut-être mieux pour le régime qu'il en soit ainsi. Qu'arriverait-il si lesdites masses révolutionnaires voyaient les réactions de ces étrangers «irré récupérables» ou tel ambassadeur qui s'enfuit après le premier acte de telle grande œuvre du répertoire, en emportant toute sa famille dans son sillage? Chacun arrive à Pékin, en peu de temps, à vivre sur sa bibliothèque et ses disques ou à se lancer dans quelque étude scientifique<sup>35</sup>. Je connais des collègues qui se sont perfectionnés en ornithologie, mais je ne serais pas étonné que d'autres, après Pékin, voient leurs études sur les batraciens ou les lépidoptères couronnées par de grands instituts scientifiques internationaux! Cela dit il convient de relever que l'intensité de la vie diplomatique, les innombrables corvées protocolaires, la lecture attentive de la presse chinoise, l'étude des analyses publiées à Hong Kong ou ailleurs à l'étranger sur la Chine, occupent à plein temps un chef de mission.

À propos des corvées protocolaires, deux d'entre elles sont très absorbantes:

a) *le déplacement à l'aéroport* pour saluer l'arrivée et le départ des chefs d'état ou de gouvernement étrangers, ainsi que des délégations suisses. Les Chinois attachent une grande importance à ce geste, de même que les collègues africains et asiatiques. Il convient donc d'être toujours présent ou représenté;

b) *les banquets au Grand Palais du Peuple*. On est toujours invité à ces banquets à la dernière minute, de sorte que très souvent il faut annuler ou renvoyer un dîner prévu longtemps à l'avance. Le 1<sup>er</sup> banquet, organisé par le

34. *Pour la pose de la première pierre du nouveau bâtiment de l'Ambassade de Suisse à Pékin par P. Graber, cf. la photographie du 6 août 1974, dodis.ch/40527.*

35. *Annotation manuscrite dans la marge: siehe Seite 6 oben. Cf. aussi la lettre de A. Natural à E. Thalmann du 3 janvier 1973, dodis.ch/37712.*

Gouvernement chinois exige la présence du Chef de mission. Il peut se faire représenter au second, donné en retour par le Chef d'État ou de gouvernement en visite. Mon collègue libanais<sup>36</sup>, arrivé en même temps que moi, a compté le nombre de ces banquets: il a assisté en 3 ans à 153 d'entre eux! Une autre obligation protocolaire, mais agréable celle-ci, est constituée par les voyages diplomatiques organisés par le protocole. Dans la règle, il y en a deux par an, un au printemps, l'autre en automne. Ils durent en moyenne une semaine. Le Gouvernement chinois en assume toute la charge et invite, ou seulement les chefs de mission et leur épouse, ou six personnes par ambassade.

C'est pour nous presque le seul moyen de connaître la Chine. Les voyages privés ne sont guère praticables en effet, en dehors des grands centres comme Shanghai, Nankin, ou des villes «musées» comme Hangchow et Soochow.

P. S. Rapport<sup>37</sup> économique suivra faisant état notamment de notre accord<sup>38</sup> commercial.

---

36. *É. Boustany.*

37. *Rapport de A. Natural du 16 juin 1975, CH-BAR#E7110#1986/24#1854\* (821).*

38. *Accord de commerce entre la Confédération suisse et la République populaire de Chine du 20 décembre 1974, RO, 1975, pp. 1202–1204.*